



GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION 2023

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

COMMUNICATION INTERNE |
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE |
COMMUNICATION BTOB |
COMMUNICATION D'INFLUENCE, RP, KOL |

DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS DE COMMUNICATION BTOC
IMAGE & RÉSONNANCE MÉDIATIQUE |
BRAND EXPERIENCE |
SCÉNOGRAPHIE ÉVÉNEMENTIELLE |
EVENT CULTUREL, FOOD ET SPORTIF |
EVENT FOR GOOD (OPÉRATIONS CARITATIVES) |

DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS RESPONSABLE |
DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS IMMERSIF |
DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS MULTICANAUX |
DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS / WEB 3.0 |

PRÉSENTEZ VOS STRATÉGIES DE COMMUNICATION
LES PLUS CRÉATIVES ET INNOVANTES AVANT LE **8 MARS 2023**

CONTACT INSCRIPTIONS : **NEGAR MOSHREFI** / NMOSHREFI@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

AVEC LE SOUTIEN DE

afci
LA COMMUNICATION
AU CŒUR DES ORGANISATIONS

ECS EUROPEAN
COMMUNICATION
SCHOOL

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE 2023

Boulogne-Billancourt, le 9 janvier 2023

Madame, Monsieur,

Le Grand Prix Stratégies de la Communication est l'un des prix pionniers de Stratégies ; nous y récompensons 3 secteurs :

- Le Grand Prix Stratégies de la communication événementielle
- Le Grand Prix Stratégies de la communication d'entreprise et des collectivités territoriales
- Le Grand Prix Stratégies de la communication éditoriale

Depuis 3 ans, le secteur de l'événementiel tente, tant bien que mal, de se réadapter à cette crise sanitaire. Une nouvelle forme de communication est née.

C'est pourquoi le Grand Prix de la Communication événementielle, est organisé avec le soutien de l'AFCEI, association représentative qui va apporter son regard, son conseil et contribuer à faire émerger les meilleures actions de communication événementielle.

Tous les dispositifs développés, aussi bien en présentiel qu'en digital, par les marques et les agences entre février 2022 et mars 2023 peuvent être présentés selon les catégories suivantes : Événements organisés pour l'interne (conventions, soirées internes, animations de réseaux, stimulations, séminaires, voyages d'entreprise...), Événements BtoB et BtoC (lancements de produits, assemblées générales, conférences de presse), Événements de Communication d'influence (événements culturels, de rue ou sportifs ; commémorations, soirées, inaugurations, tournées ; événements commerciaux, road-show, lancements de produits / services, événements d'information d'intérêt général ou sectoriel, de sensibilisation, d'image, caritatifs...), Événementiels responsable, dispositifs événementiels / Web 3.0, Événementiels immersif (événement utilisant la réalité augmentée pour offrir aux participants une expérience surprenante, même si l'usage de la technologie n'est pas obligatoire pour y parvenir).

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter :

Negar MOSHREFI – 06 27 77 58 92 – nmoshrefi@strategies.fr

Nous comptons vivement sur votre participation afin de valoriser le travail de vos équipes et la qualité des dispositifs événementiels réalisés ces douze derniers mois.

L'équipe Grands Prix Stratégies

STRATÉGIES

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

>> ORGANISATEUR

Le Grand Prix Stratégies de la Communication Événementielle est organisé par l'hebdomadaire Stratégies, le magazine de référence de l'univers de la communication, du marketing et des médias.

>> RAISONS D'ÊTRE

- Désigner et récompenser les meilleures opérations de communication événementielle.
- Contribuer à la découverte et à la mise en avant de nouveaux talents.
- Guider les marques dans le choix de leurs agences conseil.

>> LE JURY

- Le jury se réunira fin avril 2023.
- Le jury sera composé de professionnels de l'événement en agence et en entreprise.
- Le jury attribuera par catégorie l'Or, l'Argent, et le Bronze ainsi que le Grand Prix Stratégies de la Communication Événementielle 2023.
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés et peut être amené à créer des catégories en fonction des dossiers présentés.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur agence ou pour leur entreprise.
- Ne pas incruster le logo de l'agence sur les vidéos, visuels et PowerPoint lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

>> POUR TOUTES LES CATÉGORIES :

Pour tout dossier déposé, merci de bien mettre en avant le projet dans sa globalité grâce à des visuels, films ou capture d'écran.

Si le projet que vous souhaitez déposer est une évolution (refonte d'un site, ...) merci d'envoyer impérativement en pack et/ou en visuel le projet avant refonte ; ainsi les membres du jury pourront juger avec tous les éléments possible.

Lorsque vous présentez un case study, il est impératif d'envoyer le projet dans sa globalité événement. Par exemple : création d'une webseries : mettre sur la plateforme les épisodes.

Exemples d'éléments :

- Visuels de l'événement ou captures d'écran dans l'ordre d'importance
- Goodies
- Brochures
- Magazines...

Ne pas joindre uniquement un case (film explicatif de 2 min) résumant le projet mais ajouter également d'autres éléments qui permettent d'alimenter votre descriptif et d'avoir une vision globale et complète du projet.

Exemples d'éléments :

- des visuels
- des podcasts
- des captures d'écran de site internet...

Ne pas indiquer le nom de l'agence sur vos supports pour le jury uniquement. Ceci pour une question d'équité entre agences.

>> LA PARTICIPATION À PLUSIEURS CATÉGORIES

Si votre projet rentre dans plusieurs catégories, vous êtes en droit de le déposer dans de multiples catégories. Pour cela n'hésitez pas à demander conseil pour connaître la pertinence.

>> ETAPES D'INSCRIPTION

Pour déposer vos projets au Grand Prix, voici les étapes à suivre :

Etape 1 : Tout d'abord contacter les équipes de Negar MOSHREFI pour valider le projet dans sa ou /ses catégories.

Etape 2 : après validation auprès de Negar, déposer l'ensemble de votre projet en ligne, sur la plateforme : grandprixstrategies.plateformecandidature.com

Etape 3 : Une fois votre dossier envoyé sur la plateforme, merci de régler votre paiement directement en ligne sur ce lien : <https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr>
une facture vous sera envoyée par la plateforme.

Etape 4 : une fois votre dossier validé par Negar, vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription.

Etape 5 : votre dossier est présenté au jury du Grand Prix

Etape 6 : le palmarès est dévoilé lors du Festival organisé le 20 septembre 2023.

>> ENVOI DES ÉLÉMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : grandprixstrategies.plateformecandidature.com

Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

Negar MOSHREFI

Tél. : 06 27 77 58 92 / E-mail: nmoshrefi@strategies.fr

Mention obligatoire sur chaque envoi :

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE 2023

à l'attention de Negar MOSHREFI

4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

Livraison des plis entre 10h et 17h.

IMPORTANT :

MERCI DE NOUS PRÉVENIR PAR MAIL, DE CHAQUE ENVOI DE DOSSIERS (ET DE SON CONTENU) AVANT LA DATE DE CLÔTURE.

NE DISPOSANT PAS D'ACCUEIL AU SEIN DU MAGAZINE STRATÉGIES, POUR TOUT ENVOI DE DOSSIERS PAR COURSIER, MERCI DE COMMUNIQUER UNIQUEMENT LES COORDONNÉES DE MME NEGAR MOSHREFI (06 27 77 58 92), AFIN DE GARANTIR LA BONNE RÉCEPTION DE VOS DOSSIERS.

>> LES CRITÈRES DE NOTATION

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger l'adéquation entre le problème posé et la solution apportée par l'agence, la créativité et la qualité de la réalisation.

Les opérations d'intérêt général ne peuvent concourir pour le Grand Prix sauf décision exceptionnelle du jury.

>> LES PARTICIPANTS

Les marques, les agences de communication françaises en accord avec leurs clients.



>> PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter toutes les opérations de communication événementielle réalisées entre février 2022 et mars 2023. Les campagnes présentées l'an dernier ne peuvent être représentées cette année (sauf s'il y a une évolution dans le projet, nous contacter).

>> CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Mercredi 8 mars 2023, toutes catégories confondues.

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture (cf. page 11), en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 250 € HT.

>> DROITS D'INSCRIPTION & FRAIS DE PARTICIPATION

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée :

Pour l'ensemble des catégories

· DROIT D'INSCRIPTION : 800 € HT

· FRAIS DE PARTICIPATION : 530 € HT par réalisation présentée

Les dossiers remis, avec l'accord du service Grands Prix, après le 8 mars feront l'objet d'une majoration de 250 € HT par dossier.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 7 avril 2023 ; en cas de non-réception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

>> PROMOTION DES RÉSULTATS

- Les résultats seront dévoilés en septembre, lors d'une remise de Prix réunissant toute la profession.
- Les résultats du Grand Prix Stratégies de la Communication 2023 paraîtront dans le Stratégies daté du 21 septembre 2023.

Le Grand Prix Stratégies de la Communication regroupe 3 Grands Prix :

- Le Grand Stratégies Prix de la Communication d'entreprise et des collectivités territoriales
- Le Grand Stratégies Prix de la Communication événementielle
- Le Grand Stratégies Prix de la Communication éditoriale

- Le palmarès sera diffusé sur les supports Stratégies (magazine, newsletter, site : www.strategies.fr/grandsprix).

- Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix pourront acquérir le logo de leur distinction.

Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence

(publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes, etc.).

Pour plus de renseignements, nous contacter.

CATÉGORIES

1a >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS DE COMMUNICATION INTERNE

(convention, séminaire, RH, managériale,...)

1b >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

1c >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS DE COMMUNICATION BTOB

1d >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS DE COMMUNICATION D'INFLUENCE, RP, KOL

1e >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS DE COMMUNICATION BTOC

- 1e1 / Image & résonance médiatique
- 1e2 / Brand experience (activation, sampling, drive to store,...)
- 1e3 / Scénographie événementielle
- 1e4 / Event culturel, food et sportif (Salons, foires, festivals, compétitions sportives,...)
- 1e5 / Event for good (opérations caritatives)

NOUVELLE CATÉGORIE 1f >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS RESPONSABLE

NOUVELLE CATÉGORIE 1g >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS / WEB 3.0

NOUVELLE CATÉGORIE 1h >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS IMMERSIF

Événement utilisant la réalité augmentée ou virtuelle pour offrir aux participants une expérience surprenante, même si l'usage de la technologie n'est pas obligatoire pour y parvenir.

1i >> DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS MULTICANAUX

(déclinaison d'une campagne / dispositif événementiel sur différents points de contacts)

En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte.

DOSSIER DE CANDIDATURE (1/3)

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié
grandprixstrategies.plateformecandidature.com

COMPOSITION DU DOSSIER

>> Le **RÈGLEMENT DE VOTRE INSCRIPTION**

Le **RÈGLEMENT** :

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de la Communication 2023 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 7 avril 2023.

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 8 mars 2023.

A l'issue de la validation de votre inscription sur la plateforme grandprixstrategies.plateformecandidature.com, nous vous ferons suivre un bon de commande et la facture correspondante.

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPCORP23**

>> Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 6

>> La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.



DOSSIER DE CANDIDATURE (2/3)

>> Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 8 points pour toutes les catégories :

1. ENTREPRISE/MARQUE (décrire en quelques mots l'activité de la marque)

2. PROBLÉMATIQUE

3. OBJECTIFS

4. CIBLES

5. STRATÉGIE MISE EN PLACE/MOYENS DÉPLOYÉS

(détailler avec un plan clair la stratégie qui a été mise en place et les moyens mis en oeuvre.

6. BUDGET

(merci d'indiquer une fourchette si vous ne pouvez pas communiquer sur le budget et de séparer les honoraires d'agence)

- > moins de 10 000€ HT
- > moins de 50 000€ HT
- > moins de 100 000€ HT
- > plus de 150 000€ HT
- > entre 200 000€ et 500 000€ HT
- > plus de 500 000€ HT

7. DATE DE LA MISE EN PLACE ET PÉRENNITÉ DE LA RÉALISATION

8. RÉSULTATS / BILAN DE CAMPAGNE

Il s'agit de l'évaluation des résultats de la campagne, réalisée en interne ou en externe, permettant de mesurer l'efficacité et la pertinence de la stratégie mise en oeuvre.

Il est impératif d'indiquer de façon chiffrée l'impact de votre campagne (modification des comportements, déclenchement d'un acte d'achat, augmentation du taux de visite...).

>> Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

ATTENTION : merci de nous envoyer l'ensemble des éléments créatifs et pas juste un résumé de 2 min en vidéo. Il est important que nous puissions juger du projet et non d'un résumé.

IMPORTANT : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF. Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.



DOSSIER DE CANDIDATURE (3/3)

Formats acceptés :

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Merci de respecter les formats ci-dessous.

Visuels : .jpg

Audio : .mp3

Vidéos : .mov ou .mp4 / 500MB maximum



	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		

Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

>> Les **CRÉDITS** :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite.

>> Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases, un visuel et les crédits à éditer sur votre récompense, s'il y a lieu.

>> **ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES** :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : dossier de presse, magazines, photos, etc. (en 5 exemplaire)
- Objets : goodies, produit... (en 5 exemplaire)

Attention : Merci de nous prévenir en amont de l'envoi par coursier.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

• Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

• Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 22 septembre 2023 ne seront pas conservés.

CRÉDIT RÉDACTION

Merci de remplir cette fiche informatiquement pour chaque réalisation présentée et de la transmettre sous format Word par email à Negar Moshrefi (nmoshrefi@strategies.fr)

Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation : _____

Annonceur : _____

Responsable annonceur : _____

Nom de l'agence : _____

Nom du responsable agence : _____

Directeur de la création : _____

Dates de sortie de la réalisation : _____

Secteur d'activité de la marque : _____

Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom de l'annonceur ou de la marque : _____

- Nom de l'agence : _____

- Nom de la réalisation : _____

TARIFS 2023

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION 2023 / COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

**Vous pouvez régler votre paiement directement en ligne sur ce lien :
<https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr>**

ENTREPRISE OU AGENCE (à facturer) :

Numéro de SIRET : _____

Adresse : _____

Responsable de l'envoi des éléments : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Fonction : _____ Secteur d'activité : _____

· DROITS D'INSCRIPTION (commun à toutes les catégories) = 800 €^H

+

· FRAIS DE PARTICIPATION (par campagne) _____ x 530 € = _____ €^{HT}

Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 8 mars 2023 et ce jusqu'au vendredi 10 mars 2023, une majoration des frais de participation sera exigée.

Par réalisation présentée : _____ x 250 € = _____ €^{HT}

Total^{HT} = _____ €

TVA 20% = _____ €

Total^{TTC} = _____ €

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 8 mars 2023.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation. L'agence ou l'entreprise déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou électronique édité par Stratégies et garantit Stratégies à cet effet.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour un ou plusieurs Grand(s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 - Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

1-1 / En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 / La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas **de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat** (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à **aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.**

2 / CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandées (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

3 / MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par chèque. Vous recevrez un bon de commande une fois vos inscriptions validées. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

4 / CONDITIONS D'ANNULATION PAR STRATÉGIES

4-1 / Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 / En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 / Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.



GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION 2023

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

COMMUNICATION INTERNE |
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE |
COMMUNICATION BTOB |
COMMUNICATION D'INFLUENCE, RP, KOL |

DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS DE COMMUNICATION BTOC
IMAGE & RÉSONNANCE MÉDIATIQUE |
BRAND EXPERIENCE |
SCÉNOGRAPHIE ÉVÉNEMENTIELLE |
EVENT CULTUREL, FOOD ET SPORTIF |
EVENT FOR GOOD (OPÉRATIONS CARITATIVES) |

DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS RESPONSABLE |
DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS IMMERSIF |
DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS MULTICANAUX |
DISPOSITIFS ÉVÉNEMENTIELS / WEB 3.0 |

PRÉSENTEZ VOS STRATÉGIES DE COMMUNICATION
LES PLUS CRÉATIVES ET INNOVANTES AVANT LE **8 MARS 2023**

CONTACT INSCRIPTIONS : **NEGAR MOSHREFI** / NMOSHREFI@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

AVEC LE SOUTIEN DE

afci
LA COMMUNICATION
AU CŒUR DES ORGANISATIONS

ECS EUROPEAN
COMMUNICATION
SCHOOL